

CLIQABLE!

DANS CE NUMÉRO

Rapport du président - Comité national de justice sociale	2
Le revenu de base	3
Importance de la justice sociale au sein de notre Société	4
Relance du projet Semences d'espoir !	5
Jeunesse	6
Mission et valeurs / Contacts	7

Les images ont été retirées pour
faciliter l'impression

**Nous vous invitons à
vous joindre à notre
campagne nationale.**

**Du matériel de
campagne, ainsi
que des affiches
personnalisables
pour la Journée
mondiale des
pauvres, sont mis à
votre disposition,
à partir du site
web national à
www.ssvp.ca**

Le 18 novembre 2018
JOURNÉE MONDIALE DES PAUVRES

RAPPORT DU PRÉSIDENT - COMITÉ NATIONAL DE JUSTICE SOCIALE

Chers collègues vincentiens,

Au moment où nous disons au revoir à l'été et retournons à la réalité de la pauvreté au Canada, j'aimerais vous inviter à vous joindre à nous dans nos efforts en matière de justice sociale. Il y a une grande force dans la structure de conférence issue de la base, qui a été le fondement même de nos origines en tant qu'organisation de bienfaisance. Cette structure permet à nos membres de voir la pauvreté dans leur propre communauté, de rencontrer nos voisins dans le besoin et d'acquérir une connaissance approfondie des défis auxquels la pauvreté confronte tous les Canadiens.

C'est l'établissement d'un réseau similaire, fondé sur la base, que nous encourageons en matière de justice sociale. Bien que nous ayons assez bien réussi à développer un réseau de justice sociale, il est nécessaire de continuer à grandir. J'aimerais vous encourager à inclure la justice sociale dans l'ordre du jour de vos réunions de conférence. La sélection d'un ou plusieurs de vos membres en tant que représentants de justice sociale au sein de votre conférence peut être aussi propice à des discussions de justice sociale lors de vos réunions de conférence. Au niveau du conseil, la formation d'un comité de justice sociale amènerait la justice sociale à être traitée à ce niveau supérieur. Le comité de conseil fonctionne de la même façon que le conseil lui-même, c'est-à-dire qu'il réunit des représentants des conférences, qui partagent et discutent des enjeux communs et des façons de travailler ensemble pour la promotion de la justice sociale. Soucieux de vous aider, le comité national a élaboré un guide sur la justice sociale, que vous trouverez dans le site web national www.ssvp.ca en cliquant sur l'onglet Projets et comités. Nos efforts de justice sociale englobent les domaines du changement systémique, de la prise de position, de la justice réparatrice (ministère en milieu carcéral) ainsi que nos efforts de collaboration avec les peuples autochtones (Au nord du 60e, Première Nations). Merci de penser à devenir impliqués dans les œuvres de justice sociale en nous faisant parvenir un courriel.

Justice réparatrice – J'aimerais inviter les membres à songer à s'impliquer dans le ministère de réparation ou d'intervention en milieu carcéral. L'idée de visiter les prisons n'est pas très populaire chez plusieurs de nos membres, mais il y a bien plus que l'on peut faire pour les personnes touchées par le crime. En plus des victimes et de leur famille, les détenus ont souvent une famille qui souffre pendant que leur proche est en prison. Toute implica-

tion peut faire une différence. Il peut s'agir simplement de former un petit groupe qui priera pour les victimes de crime. Il existe aussi à l'heure actuelle des projets visant à aider les détenus au moment de leur libération, en leur fournissant ce que nous appelons une trousse de sortie de prison. Un autre projet consiste à fournir des cartes de souhait dont les familles des détenus peuvent se servir pour envoyer un message à leur proche en prison. Nous préférons aussi utiliser le terme citoyen de retour pour désigner les anciens détenus. Nous accueillerons volontiers vos commentaires sur les divers projets de votre conférence.

En matière de justice réparatrice, on constate qu'il y a un nombre disproportionnellement élevé de membres des peuples autochtones dans notre système carcéral, et ce, pour diverses raisons. Nous devons nous pencher sur les causes d'une telle situation et entendre ce qu'ont à dire les communautés autochtones, tout en considérant comment nous pouvons avoir un effet positif en prenant position en faveur des changements nécessaires au système de justice criminelle.

Au nord du 60e vient de compléter un autre été réussi dans nos régions de l'Ouest et de l'Ontario. Les besoins sont grands et c'est pourquoi nous accueillons votre implication à bras ouverts. De plus, il y a beaucoup à faire en ce qui concerne les communautés des Premières Nations à travers le Canada. Je vous invite fortement à penser aux diverses façons dont vous pouvez éduquer vos propres membres, en approchant les communautés des Premières Nations près de chez vous, pour les inviter à partager leur histoire, leur culture et leur tradition de foi avec votre conseil ou conférence.

En conclusion, j'encourage quiconque ayant un intérêt envers la justice sociale et le changement systémique comme instruments pouvant traiter les causes profondes de la pauvreté au Canada, à considérer de se joindre à notre réseau d'un bout à l'autre du Canada.

Jim Paddon, président
Comité national de justice sociale
jpsvp@hotmail.ca

Les images ont été
retirées pour
faciliter l'impression

LE REVENU DE BASE : ÉLÉMENT ESSENTIEL D'UN MEILLEUR AVENIR POUR LE CANADA

Tous les jours, les vinciens constatent la souffrance de nos concitoyens qui luttent pour survivre avec un revenu qui se chiffre parfois à moins de 50 % de la mesure du faible revenu (MFR), l'indicateur de mesure de la pauvreté le plus couramment utilisé à l'échelle internationale. La MFR équivaut à 50 % du revenu médian et les personnes ayant un revenu inférieur à la MFR se situent dans les 25 % de la population au revenu le plus faible au Canada. **Nous voyons des personnes seules tentant de subsister avec environ 700 \$ par mois et des couples avec 1200 \$ par mois.** Les frais de logement absorbent une si grande part de leur revenu qu'il n'en reste pas assez pour subvenir aux besoins de base tels que la nourriture, les vêtements et le téléphone. Cette réalité est bien présente partout au Canada, car il y a très peu de variations d'une province à l'autre. **Nous savons aussi qu'une pauvreté aussi profonde entraîne avec elle des maladies mentales et physiques graves chez nos voisins et que nous devons changer notre système social pour améliorer leur sort.** Cependant, assurer un meilleur revenu à nos concitoyens les plus vulnérables est plus qu'un enjeu de nature humanitaire ou de justice sociale. C'est aussi un enjeu de nature économique.

Depuis longtemps, nous savons que l'avènement de la technologie est appelé à transformer les économies et les lieux de travail. Nous savons aussi que de nombreux emplois sont menacés par l'automatisation. La fabrication automatisée, les véhicules autonomes, le magasinage en ligne et les caisses libre-service sont des exemples concrets de tâches maintenant effectuées, en tout ou en partie, par la technologie plutôt que par des personnes. **En 2016, le rapport du Brookfield Institute, The Talented Mister Robot (Le talentueux monsieur Robot) prédit qu'au cours des 10-20 prochaines années, 42 % des emplois seront à risque d'être touchés par l'automatisation.** En Ontario seulement, 396 000 emplois pourraient disparaître.

Le même rapport suggère que pendant cette même période, 712 000 emplois seront probablement créés. Il s'agit là d'une bonne nouvelle si nous prenons les mesures nécessaires pour nous préparer à une économie de haute technologie. Les nouveaux emplois requerront des travailleurs hautement qualifiés qui devront se recycler fréquemment pour se maintenir à la fine pointe des nouvelles technologies. Ils devront évoluer à travers plusieurs cycles de travail et de formation continue s'ils veulent prospérer en tant que main-d'œuvre.

Le degré de compétitivité du Canada au sein de l'économie mondiale dépend de son empressement à adopter la technologie en tant que moteur de productivité. Entre 2001 et 2016, le nombre de travailleurs requis pour générer des revenus de 1 million de dollars est passé de 9.9 à 8. Les industries canadiennes doivent investir dans la technologie pour accroître leur production et demeurer concurrentielles au sein de l'économie mondiale et un autre rapport

Ressources :

Les soins de santé au Canada : Qu'est-ce qui nous rend malades ? Rapport AMC – 2013

Welfare in Canada 2016 (L'aide sociale au Canada), Caledon Institute Maytree Foundation – Nov. 2017

The Talented Mr. Robot: Impact of Automation on Canada's workforce (Le talentueux monsieur Robot : l'impact de l'automatisation sur la main-d'œuvre canadienne), Brookfield Institute 2016

Better, Faster, Stronger: Maximizing the benefits of automation for Ontario's firms and people (Meilleur, plus rapide, plus solide : Maximiser les bénéfices de l'automatisation pour les entreprises et les citoyens de l'Ontario), Brookfield Institute 2018

du Brookfield Institute, Better, Faster, Stronger (Meilleur, plus rapide, plus solide), énonce les étapes à suivre pour y arriver. Les opportunités seront au rendez-vous si les entreprises et le gouvernement collaborent dans ce but.

Tout commence par des citoyens forts, en santé et qualifiés, prêts à relever le défi de participer à l'économie de la haute technologie. Comment se porte le Canada à cet égard ? Notre système de soutien actuel échoue lamentablement quand il s'agit d'assurer à ses citoyens un revenu suffisant pour qu'ils se gardent en santé. Les taux des prestations d'aide sociale sont absolument inadéquats. Le système d'assurance emploi est si complexe et prévoit tellement de règlements et de périodes d'attente qu'il est extrêmement difficile pour les travailleurs d'avoir accès à un revenu de remplacement pendant qu'ils se préparent pour un nouvel emploi. **Les gens ont besoin de la santé, d'une stabilité économique et d'un accès à la formation pour demeurer compétitifs.**

Un revenu de base qui permettrait aux Canadiens de bénéficier d'une bonne santé et de stabilité économique pourrait grandement contribuer à bonifier nos chances de réussite au sein de l'économie mondiale. **Un revenu de base permettra aux gens de se loger décemment, de se nourrir sainement et de subvenir à leurs besoins essentiels et ainsi demeurer en santé et ouverts aux occasions de participer à leur communauté et à l'acquisition de nouvelles compétences.**

Certains affirment que l'argent ne règle pas tout. Il est vrai que divers éléments entrent en jeu pour réussir au sein de la nouvelle économie, mais tout commence par une population en santé. Un programme de revenu de base est un bon début. Tous les Canadiens méritent d'avoir une chance.

*Corry Wink, membre du comité national de justice sociale
Conseil régional de l'Ontario*

IMPORTANCE DE LA JUSTICE SOCIALE AU SEIN DE NOTRE SOCIÉTÉ ET COMMENT LES CONSEILS RÉGIONAUX PEUVENT FOURNIR DU SOUTIEN

Comme l'affirmait notre fondateur, Frédéric Ozanam, la Société de Saint-Vincent de Paul doit concentrer ses efforts tant sur la justice que sur la charité, car la charité seule ne suffit pas. La Société se préoccupe non seulement de répondre aux besoins immédiats, mais aussi d'identifier les injustices qui en sont la cause. Le pape François et le bienheureux Frédéric Ozanam ont dit tous deux que « **La charité est le Samaritain qui verse de l'huile sur les blessures du voyageur qui a été attaqué... C'est le rôle de la justice de prévenir les attaques.** »

En Ontario, nous encourageons les conférences à nommer un représentant de justice sociale et à inscrire le sujet de la justice sociale à l'ordre du jour de leurs réunions. Nous encourageons également les conseils à mettre en place un comité de justice sociale composé des représentants de justice sociale de leurs conférences. Le comité de justice sociale est actuellement à élaborer un plan d'action en vue de fournir aux représentants de justice sociale des idées sur ce qui peut être fait dans la communauté pour procurer à nos amis dans le besoin la dignité et le bien-être qu'ils méritent.

Il est important d'accroître la sensibilisation aux enjeux de justice sociale et d'obtenir à cette fin le soutien de tous les niveaux de la Société, des conférences aux conseils particuliers et centraux jusqu'aux niveaux régionaux et national.

Voici quelques-unes des façons dont les présidents régionaux peuvent fournir du soutien :

- En partageant de l'information sur des questions de justice sociale dans leurs communications régulières à l'endroit de leurs présidents.
- En incluant de l'information sur la justice sociale lors de l'envoi d'information ou de rapports aux évêques et aux prêtres.
- En incluant la justice sociale parmi les sujets abordés lors de présentations ou allocutions aux conseils et conférences de leur région.
- En parlant de la justice sociale lors de tout échange avec les membres de la SSVP, à tous les niveaux.

besoins
bien-être
respect
éducation
travail
action
économie
valeurs
sociales
évolution

égalité
liberté

*Linda Dollard, présidente
Conseil régional de l'Ontario*

solidarité
amour
intégrité
conditions
dignité
justice
humain
santé
vie
aide
collaboration
sociale

- En ayant un représentant de justice sociale siégeant au conseil d'administration et dans l'équipe exécutive de leur région.
- En mettant en place au niveau régional des comités qui contribuent à la sensibilisation sur les enjeux de justice sociale.

En Ontario, nous avons la chance d'avoir vu le nombre de représentants de justice sociale augmenter de 21 en 2016 à 49 en 2017. Cela est dû au travail acharné et aux efforts de Jim Paddon, président du comité national de justice sociale, et de Corry Wink, vice-président du comité régional de justice sociale et de prise de position de l'Ontario. Ce comité régional se réunit trois fois par année pour réfléchir ensemble sur les moyens d'accroître la sensibilisation, de susciter des actions de justice sociale et de prise de position et de procurer à nos amis dans le besoin la dignité et le bien-être qu'ils méritent. L'Ontario a également mis sur pied un comité de changement systémique, qui fait connaître les projets de changement systémique ciblant les causes profondes de la pauvreté afin d'aider nos amis dans le besoin, ainsi qu'un comité de ministère en milieu carcéral et de justice réparatrice, qui vient en aide aux détenus et aux citoyens de retour dans la société après leur sortie de prison.

La justice sociale est un sujet qui intéresse les jeunes et retient leur attention, leur offrant un projet pour lequel ils peuvent se passionner. L'Ontario a des jeunes membres actifs qui siègent au comité national de justice sociale et animent des ateliers lorsqu'ils sont invités. Ils ont d'ailleurs présenté un atelier très bien préparé sur la justice sociale lors de la dernière AGA nationale, à St. John's, Terre-Neuve, intitulé « De la charité à la justice sociale ».

Les représentants et les comités de justice sociale devraient jouir du plein appui de leur conseil régional, ce qui est très important pour transmettre à tous les vincentiens le message que la justice sociale est tout aussi importante que la charité, pour procurer dignité et bien-être à nos amis dans le besoin.

RELANCE DU PROJET SEMENCES D'ESPOIR !

Nous continuons à travailler pour faire évoluer notre rôle de « **navigateurs informés** », en reliant et en référant les familles aux programmes, opportunités et services pouvant les aider à entrevoir un avenir en meilleure santé et plus durable. Nous commençons par être nous-mêmes davantage sensibilisés, puis nous sensibilisons les familles et avant tout, nous cheminons avec elles pour leur permettre d'accéder aux diverses possibilités.

Colleen, une mère monoparentale que nous servons, hésitait à faire les démarches requises pour obtenir des fonds d'éducation pour ses enfants, car elle craignait que cela ait une incidence sur les autres subventions gouvernementales dont elle bénéficiait. Nous l'avons cependant guidée à travers le processus et aujourd'hui, ses quatre enfants ont accès à une somme totale de 8 000 \$ leur permettant d'accéder à une éducation postsecondaire. Les certificats de félicitations sont fièrement accrochés au mur dans les chambres des enfants.

Le « **Bon d'études canadien** » (BEC) est le principal élément du projet « **Semences d'espoir** ». Les volets « **Soins dentaires et Loisirs** » sont des éléments secondaires, mais néanmoins importants. Le projet en est maintenant à sa septième année et si ce n'est déjà fait, je vous encourage à commencer par aider un seul enfant au début et le tout prendra de l'ampleur avec le temps. Je suis disponible pour partager ce que nous avons appris jusqu'à maintenant et vous appuyer, vous et votre équipe.

De récentes améliorations ont été apportées au formulaire de demande en ligne d' « Éduc-Avenir » afin d'alléger le processus pour les familles qui ouvrent un compte REEE par l'entremise du fournisseur de services de leur choix. Il s'agit là d'un progrès important qui nous aidera à mieux aider les familles désirant avoir accès aux fonds disponibles et ainsi acquérir l'espoir d'un meilleur avenir éducationnel.

Soins dentaires - Un élément secondaire, mais crucial de « Semences d'espoir ». Tellement de familles de la SSVP souffrent des effets d'un manque de soins dentaires dû à la pauvreté.

Marissa souffrait de maux de dents chroniques, d'inconfort lors de l'ingestion de nourriture et d'une mauvaise santé, tous dus à un manque d'hygiène dentaire. Avec l'aide d'un membre bien informé de la SSVP, elle a soumis sa candidature au processus de sélection régional pour les soins dentaires et a été mise en contact avec un dentiste qui a élaboré avec elle un plan complet pour le soin de ses dents.

Ressources :

Inscrivez-vous à la liste de distribution par courriel « Champions de Semences d'espoir », pour demeurer informé de toutes les nouveautés concernant le projet. Voici des liens vers la boîte à outils de « Semences d'espoir » dans le site web de l'Ontario. Des copies papier des ressources sont disponibles sur demande.

ssvp.on.ca/rc/resp/pdf/SSVP_Volunteer_info_sheet_dec2015.pdf

ssvp.on.ca/rc/resp/seedsofhope.html

Une boîte à outils bilingue est disponible dans le site web national, dont voici les liens.

www.ssvp.ca/fr/semences-despoir - www.ssvp.ca/seeds-hope

Voici un lien vers la boîte à outils de la SSVP concernant les soins dentaires, pour plus de détails sur les façons d'aider dans ce domaine.

<http://members.ssvp.on.ca/en/bestpractices.php?item=27>

Son anxiété et le coût des soins l'avaient empêchée de chercher à obtenir les soins dentaires dont elle et ses enfants avaient grandement besoin. Avec un peu d'aide, ses trois enfants ont maintenant accès à des soins dentaires réguliers par le biais du programme Beaux sourires Ontario.

Plusieurs bénévoles ignorent que les soins dentaires sont gratuits pour tous les jeunes de 17 ans ou moins qui sont admissibles, en Ontario et dans les autres provinces.

Loisirs – voilà un autre élément secondaire, mais important. Plusieurs familles n'ont pas recours à ces programmes parce qu'elles ne les connaissent pas.

Le petit James regarde le film Karate Kid tous les jours et sa maman Amanda ne réalise pas qu'il pourrait suivre des cours de Tae Kwon Do avec une aide annuelle de 600 \$, grâce au programme « Bon Départ ». Nous avons pris le temps d'expliquer comment s'y inscrire et demander un rabais au studio de Tae Kwon Do, et James et son frère peuvent maintenant tous deux suivre des cours, jusqu'à 5 fois par semaine. Il s'agit là d'un havre de sécurité à l'extérieur de la maison.

Sandra n'avait pas réalisé qu'elle pouvait avoir droit à 300 \$ du programme d'aide aux activités récréatives de la municipalité. Avec un peu d'aide, elle a pu acheter un abonnement illimité de 6 mois lui permettant, à elle et à ses enfants, d'utiliser la piscine et la patinoire gratuitement.

Faisons en sorte que la SSVP soit le lien d'accès pour les familles que nous servons. Nous sommes à compléter une boîte à outils ludique, alors demeurez à l'affût.

Linda Alexander, directrice de projet Semences d'espoir
Lmja@bell.net seedsofhope@ssvp.ca 905 483-4876

JEUNESSE

Qu'est-ce que le suicide? Qu'est-ce que la santé mentale? Croyez-le ou non, ce sont des questions fréquemment posées. Le suicide est « **l'acte de mettre fin à ses jours, volontairement et intentionnellement** ». La santé mentale est « **l'état de bien-être d'une personne sur les plans psychologique et émotionnel** ». Le suicide et la santé mentale comportent pourtant tellement plus de nuances que ces simples définitions.

J'ai eu récemment l'occasion de visiter Queens Park avec mes collègues membres du Gouvernement des filles, un programme mis sur pied par Peggy Sattler, ancienne députée provinciale. Ce programme offrait aux filles de 8e année l'occasion de s'exprimer sur des enjeux mondiaux. Dans le cadre du programme, les sept membres du groupe dont je fais partie ont débattu pour déterminer lequel des enjeux nous prévoyions soulever à Queens Park. Notre choix a finalement porté sur la prévention du suicide chez les jeunes.

Je suis d'avis que ma voix doit continuer à se faire entendre bien après cette visite à Queen's Park. Je crois que nous devons parler de prévention du suicide, non seulement chez les jeunes, mais à tout âge. La raison pour laquelle nous parlons de suicide et de santé mentale est que bien souvent, le suicide est déclenché par l'état de santé mentale.

Au Canada, environ 3 600 personnes décèdent par suicide chaque année, soit environ 10 suicides par jour. Approximativement un quart des adultes des Premières Nations sont réputés avoir contemplé le suicide au moins une fois dans leur vie. Ces taux alarmants se retrouvent également parmi les femmes des Premières Nations, qui meurent par suicide dans une proportion de 35 femmes par 100 000 personnes, alors que le taux de suicide chez les femmes non autochtones est de 5 femmes pour 100 000 personnes.

Sur un total de 3 319 morts par suicide, 60 étaient des sans-abri et 230 étaient logés précairement (habitant chez des amis ou des parents ou vivant au jour le jour avec des moyens très réduits). Il est alarmant de constater que les

personnes vivant dans des conditions aussi difficiles tendent à se suicider ou à tenter de se suicider en si grand nombre. Des stratégies spécifiques pour la prévention du suicide devraient se pencher sur les facteurs directement reliés aux sans-abri.

La recherche démontre que le suicide est un problème touchant tous les individus, peu importe leur âge, sexe, origine, l'endroit où ils vivent et leurs conditions de vie. Je pense que si nous voulons aider à prévenir que des gens s'enlèvent la vie, nous devons éduquer la population sur le suicide et la santé mentale. Je ne savais rien du suicide et de la santé mentale

avant de faire partie du programme « Gouvernement des filles », et j'étais déjà en 8e année. **Nous ne devons pas tarder à parler aux jeunes de santé mentale et des signes de suicide.** Si nous sommes capables de reconnaître ces signes et par le fait même d'être plus conscients du suicide, nous pourrions peut-être sauver une vie.

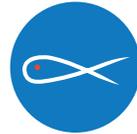
Lorsque nous sommes allées à Queens Park, nous avons mis l'accent notamment sur la nécessité d'inclure au cursus scolaire de tous les niveaux un cours obligatoire sur la santé mentale, en commençant par l'apprentissage socio-émotionnel pour les élèves du primaire, la promotion de la santé mentale aux niveaux 4 à 6, la prévention du suicide et la sensibilisation auprès des élèves de 7e année en montant et finalement, une formation de sensibilisation au suicide pour les élèves du niveau secondaire.

Pour mettre ceci en place, nous devons prévoir des fonds qui serviront à développer des ressources pédagogiques factuelles en fonction de l'âge, à permettre aux enseignants d'acquérir les compétences professionnelles en lien avec le nouveau cursus sur la santé mentale et à inclure la formation sur la santé mentale au programme de formation des futurs enseignants offert par les facultés d'éducation en Ontario.

Saviez-vous qu'une personne sur vingt songe au suicide à un moment ou à un autre au cours de sa vie? **On ne peut empêcher quelqu'un de penser, mais on peut prévenir le geste.** La plupart des gens lancent un appel à l'aide avant de faire une tentative de suicide. Très peu de gens ne donnent aucun signe avant une tentative. Il est donc important de savoir reconnaître un appel à l'aide désespéré. Nous offrons divers types de soutien pour les personnes et les familles qui ont été touchées par le suicide. Le problème est que les gens ont peur d'en parler en raison du stigmate relié au suicide, car ils ont peur d'être jugés comme faibles.

Que pouvez-vous/que pouvons-nous faire pour aider? **Il est important de se familiariser avec les signes avant-coureurs du suicide et ne pas avoir peur d'en parler.** Il n'est pas honteux d'avoir des pensées suicidaires. La vie peut devenir très compliquée et difficile et si vous n'avez pas de système de soutien ou de personnes à qui parler, tout abandonner peut sembler la meilleure option. Il est important de se rappeler que pour toutes les raisons pour lesquelles on peut songer au suicide, il existe encore plus de raisons de ne pas commettre l'irréparable et c'est notre devoir de faire valoir ces raisons à ceux qui en ont besoin.

Adria Gioiosa, membre jeunesse de London, Ontario



MISSION

La Société de Saint-Vincent de Paul est une organisation laïque catholique qui a pour mission de :

Vivre le message de l'Évangile en servant le Christ à travers les pauvres avec amour, respect, justice et joie.

VALEURS

La mission de la Société de Saint-Vincent de Paul signifie que, en tant que Vincentiens, nous :

- voyons le Christ dans tous ceux qui souffrent ;
- sommes unis au sein d'une même famille ;
- établissons un contact personnel avec les pauvres ;
- aidons de toutes les façons possibles.

AVIS - MARQUE DE COMMERCE / DROIT D'AUTEUR

Les marques de commerce SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL, SOCIETY OF SAINT VINCENT DE PAUL, SSVp, CONFÉRENCE DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL, CONFERENCE OF SOCIETY OF SAINT VINCENT DE PAUL, la devise SERVIENS IN SPE et le dessin du poisson (Logo SSVp) apparaissant sur ce document sont des marques de commerce de la Confédération Internationale de la Société de Saint-Vincent de Paul (« SSVp Global »), et utilisées au Canada par Société de Saint-Vincent de Paul – Conseil national du Canada (« SSVp Canada ») en vertu d'une licence octroyée par SSVp Global. Sauf indication contraire, le contenu de ce document et le matériel issu de ce même document sont protégés par des droits d'auteur et droits de propriété intellectuelle, selon les lois canadiennes et internationales, de SSVp Global et SSVp Canada, selon le cas. Tous droits réservés. Toute utilisation ou reproduction non autorisée par écrit de SSVp Global et SSVp Canada, selon le cas, est interdite.

Société de Saint-Vincent de Paul
Conseil national du Canada
2463, chemin Innes
Ottawa, Ontario K1B 3K3
Tél. : 613 837-4363 / sans frais : 1 866 997-7787
Télec : 613 837-7375
Agence du revenu du Canada

Organisme de bienfaisance enregistré : 132410671RR0001

Publication officielle de la
Société de Saint-Vincent de Paul - Canada
ISSN 2560-8258
Fait avec la collaboration de :
Mary Baskin, Ghislaine DuNord,
Denise Miron, Jim Paddon
Editrice : Nicole Schryburt
Conception graphique : Nicole Schryburt



national@ssvp.ca



www.ssvp.ca



SSVP Canada
SSVP Canada Activities-Activités
SSVP Canada Social-Justice-Sociale
SSVP Canada Twinning-Jumelage